L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 2 OCTOBRE 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 84, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans une annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $60. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens-meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui dépassent de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'y ait garantie.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR VERA CRUZ—Le steamer PETRITA, complètement réparé et doublé en cuivre, et parfaitement disposé pour tenir la mer, sera prêt à partir pour le port ci-dessus samedi 30 septembre. Pour passage seulement, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 71 Vieille Levée. 23 sep—3

STEAMER ENTRE NEW-YORK ET LIVERPOOL.

LE STEAMSHIP GREAT-WESTERN,
Commandant James Hosken, Lieut. M. R.
Partira en 1843, comme suit:

De N. York pour Liverpool	De Liverpool pour N. York.
Jeudi, 13 juillet,	Samedi, 17 juin.
Jeudi, 31 août,	Samedi, 5 août.
Jeudi, 19 octobre,	Samedi, 23 septembre.

Passage de New York à Liverpool, cent piastres et $5 de frais pour le maître d'hôtel.
Passage de Liverpool à New York, trente guinées et une guinée de frais de maître d'hôtel.
Les personnes demeurant à une distance, pourront en écrivant et en faisant parvenir la moitié du prix du passage, s'assurer les meilleures cabines non encore arrêtées.
Pour fret ou passage, s'adresser à RICHARD IRWIN, 98, Front street, New York. 6 juin

CABOTAGE.

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE POUR LES ATTAKAPAS, par la mer.—Le steamboat à basse pression CINCINNATI arrivera de Charleston vers le 1er octobre, et commencera immédiatement ses voyages sous le commandement du capitaine F. E. Gillet, comme paquebot régulier hebdomaire pour la Nouvelle-Ibérie, pendant toute la saison. Pour plus de renseignemens et d'informations, s'adresser à JOHN HALL, No. 1, Front Levée. 14 sept

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES ET LA BALIZE.
Le GOVERNOR YELL, capitaine Augustin Larose, partira pour les ports ci-dessus tous les Jeudis à dix heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St. Louis, ou à JACQUES LAROSE, 71 Vieille Levée.
N. B. M. Jacques Larose ayant acheté de Martin Jourdan sa part et ses intérêts dans le Gov. Yell, M. J. Larose aura seul charge de l'entière administration de ce bateau. 6 sept

STEAMER MALLE DES E. U. BRILLIANT.
Paquebot hebdomadaire pour la côte Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Fort Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Pointe Coupée et Tunica.
Le capitaine Hart ayant pris des arrangemens avec le Clipper pour le transport de la malle le dimanche, le beau steamer à double machine BRILLIANT, partira désormais de la Nouvelle Orléans tous les mercredis à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les samedis à midi, et sera de retour à la Nouvelle Orléans le lendemain matin de bonne heure.
Les prix du passage, etc. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. H. AVERY, 88 Gravier. 29 août

PAQUEBOT entre la Nouvelle Orléans et Balize—Le steamer FAME, capitaine Jourdain Martin, partira de la Nouvelle-Orléans pour la Balize et toutes les places intermédiaires, tous les samedis matin, à 9 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St. Louis, ou à PUDGUY & TECLADE, 23, rue Toulouse. 24 jn

PAQUEBOT régulier pour la Havane—Le brick A. I. TH STREET, partira positivement pour la Havane samedi 7 du courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements et des chambres séparées, s'adresser au capitaine J. M. McConnell à bord ou à REYNAUD & FALLON, 16 Bienville. 5 oct

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—(Premier navire partant)—Le paquebot de la ligne de la Louisiane et New-York, LOUISVILLE, capt. Hunt, a presque tout son chargement et partira immédiatement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 2 oct

POUR NEW-YORK—Le navire FAIRFIELD, capitaine E. Cook, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à FOSDICK & BROTH. 64, Camp. 19 sept

POUR NEW-YORK—Le navire JAMES EDWARD, capt. Webster, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette. 29 sep

POUR NEW-YORK—Le navire KALAMAZOO, capitaine M. Cerran, partira sous peu; pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à T & S TOBY & BOGERT, 70, Camp. 22 sept

POUR NEW YORK—Le navire de première classe, ST. LEON, capt. Whiting, est actuellement en chargement et partira sous peu, ayant presque son fret. Pour le reste ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR BOSTON—Le 5 octobre—Le navire COLOMBO, capt. Geo. Conn, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARROD, DARLING & Co. 49, Commune. 25 sept

POUR BOSTON—Le navire ED. EVERETT, capt. Octavius Howes, successeur au Colombo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARROD, DARLING & Co. 49, Commune. 28 sept

POUR BALTIMORE—Le brick COMMAQUID capitaine Feld, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER, 47 Commune. 25 août

POUR BALTIMORE—Le brick FLCONIC, capt. Park, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & BAXTER 47 Commune. 14 août

POUR BALTIMORE—Ligne de Baltimore et de la Nouvelle-Orléans—Le paquebot fin voilier IRAD FERRY, capt. S Chase, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret 100 boucauts ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis de la rue Suzette ou à BAILEY & BAXTER, No. 47, rue Commune. 25 sept

POUR PHILADELPHIE—Aujourd'hui—La barque SARAH HAND, capitaine D. Herrick, partira ce soir. Pour fret de 50 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 25 sep

POUR PHILADELPHIE—La barque JOSEPHINE, capt. Couts, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à T & S TOBY & BOGERT, 70 Camp. 26 sept

POUR PHILADELPHIE.—Le navire JANE ROSS, capt. Merville, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp. 26 juil

POUR CHARLESTON—Le brick LANCET, capitaine Hoffes, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à BAILEY & BAXTER, 47, Commune. 24 août

ON a besoin d'un navire pour New York. FOSDICK & BROTH. 64 Camp. 8 a

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.
Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

Navire	Kentucky,	capitaine Rogers.
"	Diana,	Freeman.
"	Tennessee,	Wise.
Barque	Bashaw,	Howes.
"	Sultan,	Burwell.
"	Natchez,	Lindsey.
"	Southerner	Hewlett.

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et doublés en cuivre, ils ont été construits pour le commerce; ils tirent peu d'eau et ont de beaux aménagements pour passagers, leurs provisions sont excellentes. Les capitaines sont des hommes d'expérience, et sont très attentionnés pour leurs passagers. Ces navires montent et descendent toujours le fleuve à la remorque.
Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à HARROD & DARLING, rue de la Commune. 17 nov

A LOUER—Cette grande et vaste MAISON en brique avec magasin sise rue Royale Nos. 117 et 119, entre Conti et St. Louis. S'adresser au bureau de G. SCHMIDT, 62, rue Toulouse.

MAISON A LOUER—Une jolie maison en briques à étage, située rue Dumaine, entre les rues Bourbon et Dauphine, No. 111, à livrer le 1er octobre prochain. On peut examiner à toute heure de la journée. S'adresser à B. & A SOULIE, 55 rue Bienville, au premier. 5 sep

A LOUER—Le magasin No 47 rue Bienville, au trois occupé par MM. Hugo C. Gildemeester & co, s'adresser à SCHMIDT & co, 88 Bienville. 2 sep

A LOUER—Le magasin à trois étages, sis rue Poydras No. 30, actuellement occupé par J C Boyd. Possession en sera donnée le 20 octobre. S'adresser à SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 21 sept

Tuyaux de Plomb patentés de la Manufacture de W. W. Thompson, de St. Louis, Missouri.
LE manufacturier appelle l'attention du public sur l'excellence de ses tuyaux de plomb fabriqués d'après un procédé nouveau et patenté (dont il a le privilége exclusif pour tout le pays Ouest et Sud des Alleghany) et de qualité bien supérieure à [illegible]. Les tuyaux de plomb patentés [illegible] sur l'uniformité de leur épaisseur, l'exactitude du calibre, le fini parfait du poli [illegible]. Toutes ces qualités seront évidentes en les examinant. [illegible] J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 14 juil

Ports d'Europe.

EN CHARGEMENT POUR LE HAVRE—Le navire américain A. [illegible]LITZ, capitaine B. Brown, ayant partie de son chargement engagé, partira sous peu pour ledit port. Pour fret de 500 balles coton, s'adresser à F. PERRET, 68, rue Toulouse. 27 sept—4

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ROCKALL, capitaine Evans, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à S & J. P. WHITNEY & Co 73 Camp. 20 sep

POUR BORDEAUX—Le navire CLAIBORNE, capt. Burgess, partira sous peu. Pour fret de 150 balles coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune. 14 sept

POUR LONDRES—La barque fine voilière SHANNON, capt. Pike, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY & co. 11 sept

POUR LIVERPOOL—Le navire CHATHAM, capt J F Nason, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune. 20 sep

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe BIRKENHEAD, capt Brown, reçoit du fret actuellement et partira sous peu. Pour fret de coton ou de tabac, ou pour passage, s'adresser à S. & J. P WHITNEY & Co. 19 a

BOIS, BOIS, BOIS.
BOIS de construction de toutes dimensions et planches embouvetées pour planchers, constamment en mains et à vendre à bas prix pour du comptant au moulin de De Pouilly, encoignure St. Pierre, Villere et Promenade Gaéndelet. Des ordres laissés audit moulin, seront exécutés aux plus bas prix et remplis dans le plus bref délai. 17 juin

MARCHANDISES pour habitation—Brodequins noirs chevillés; chapeaux gris, coton de Lowell, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 4 août

CORDE—800 rouleaux du Missouri, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée. 4 août

TOILE à draps, de Russie—90 balles en débarquement du navire Atlas, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 Douane. 4 août

SAVON No. 1, en débarquement du navire Atlas, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 Douane. 4 août

GENIEVRE—80 pipes par excellente qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 20 septembre

EAU-DE-VIE—10 demi-pipes eau-de-vie de champagne à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 26 juil

VIN rouge en caisses des meilleurs crûs, en bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 26 juillet

EAU de Vie—Très vieille Eau de vie de Cognac, supérieure, 1ère. preuve, en demi pipes à vendre par J. ALBERT, 22, St Louis. 23 juil

CONFITURES—85 caisses confitures de la Havane, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 26 juil

QUELQUES pipes Pomace des marques de Pellevoisin aîné et de Dupuy, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 24, Bienville. 27 juil—6

CAFE de Rio—160 sacs café prime, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 27 juil

JAMBONS—Epaules, plats côtes—5 barriques, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 27 juil

THE—340 caisses Thé de différentes descriptions et qualités, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 27 juil

CHANGE sur Paris—Une traite de francs 8684 47 à 60 jours de vue sur Paris, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée. 26 juillet

CHANDELLE Stéarine—Dimensions assorties, à vendre en magasin par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras. 13 juil

GRAISSE—300 barillets, 41 barils et 12 demi do. à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 13 juil

BACON—100 barriques jambons, plats côtes et épaules à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 13 juil

PAPIER—400 rames à enveloppe, petite et grande dimension, et 100 rames imitation Kentuck cap, à vendre par FROST & Co 10, Magasins. 11 juil

CORDE d'Emballage—70 rouleaux du Missouri, en débarquement du steam boat Alex. Scott, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co 45, Vieille Levée. 11 juil

FARINE—barils en débarquement du Ben Franklin, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 11 juil

BRIQUES—80,000 en débarquement du brick George, de Gottenburg, à vendre par MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée. 11 juil

GRILLES pour tombeaux—six grilles en fer creux, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 17 juil

BOMBAZINE et Mérinos—quatre pièces chaque article, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 17 juil

VINS fins en bouteilles, des meilleures marques, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 17 juil

TOILE damassée et diaprée—Un assortiment à vendre en magasin par WM. PREHN & Co. 56 Douane. 15 juil

VINAIGRE de vin blanc—30 tierçons qualité supérieure, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune. 17 juil

BRIQUES à carrelage d'équipage—Briques à carrelage pour équipages de sucrerie, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune. 17 juil

MARCHANDISES DIVERSES—27 barils porc clear, 42 do. mess salt, 7 do. épaules et têtes, 42 do. boeuf intérieur, 13 do. porc M O.—40 barillets et 30 jarres beurre frais de l'Ouest, dernièrement débarqué—6 barils lard côtes blancs—9 barils saindoux—5 barils alcool supérieur 84 0/0 au dessus de la preuve—10 do. vieux whiskey de Bourbon—150 barils farine superfine—40 barriques bacon, jambons, plats côtes et épaules—9 tierçons jambons—15 barils jambons enveloppés—419 barillets graisse, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 6 juil

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, que son frère James sera sous peu de jours de retour d'Europe, où il a été choisir des graines, fleurs, plantes, arbres fruitiers, instruments aratoires, &c., convenables pour ce marché.
Les Dames et Messieurs qui ont besoin de plantes et graines, &c., qui ne se trouvent pas habituellement à la Nouvelle Orléans, peuvent envoyer leurs ordres qui seront ponctuellement et immédiatement remplis. W. DINN, 11, Commune. 3 juil

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire l'Eulalie, de Bordeaux,
60 barriques vin rouge de Montferrant.
15 do do St. Estèphe, No. 1.
10 do do St. Emilion, vieux.
10 do do Léoville, vieux.
3 balles bouchons demi-longs, fins.
J. F. BERCIER & co.

BRODEQUINS, Bottes, &c.—Le soussigné a à vendre en débarquement de la barque Nancy W. Stevens:
48 caisses Brodequins pour hommes, jeunes gens et enfans, en kip et veau;
19 caisses Brodequins Russett pour nègres, de qualité supérieure et moyenne; 31 caisses Bottes fortes, idem en kip et en veau marin, cousues et chevillées; 2 caisses escarpins à talons, pour hommes; 9 caisses brodequins d'enfans. ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 31 juil

ARDOISES—Dernièrement reçues et à vendre, 350,000 excellentes qualités de Welsh, dimensions assorties, à vendre en lots au gré des acheteurs à des prix réduits, par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 23 mai

ARTICLES pour habitation—Brodequins Russett, chapeaux de laine, blancs et noirs, coton de Lowell, à vendre par FROST & co, 10 Magasins. 22 juil

CONFITURES de la Havane—Six caisses confitures assorties, première qualité, 5 barils marmelade et gelée de gouyave, en petites caisses, à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti. 18 juil

LES soussignés ont transporté leur comptoir au No. 56, rue Royale, entre les rues Bienville et Douane, où ils offrent à vendre:
Vieille Eau-de-vie de Cognac en barils, de qualité supérieure,—vieux vin blanc de Sauternes do.—bouchons superfins,—vin rouge en caisses,—Mortiers de marbre, de dimensions assorties, &c. &c. BOUTIN, GALLY & Co. 24 juillet

MARCHANDISES DIVERSES—300 sacs Café prime Rio, 40 sacs Café de Java, 200 caisses Thé 6 et 14 liv, 40 sacs Poivre, 20 caisses Poivre moulu, 50 caisses Sauce Catsup, 20 caisses Sirop de Limon, 10 caisses Confitures assorties, 2 caisses Citrons, 2 caisses Indigo de Manille, 180 rouleaux Corde et Cordage goudronnés, 1000 Dame-jeannes assorties, Huile et Blanc de Baleine, Vinaigre de cidre, Peintures jaunes et vertes, 50 barils do. blanche, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette. 26 juil

CIMENT hydraulique, plâtre de Paris, crins à plâtrer briques à feu, constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par GEORGE BEDFORD, 47 Commune. 25 juil

CAFE Java et Rio—250 sacs café fin vert de Rio, et 40 sacs vieux Java, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette. 22 août

A LOUER—Une bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, s'adresser au No. 79 Camp. 22 juil

DAMEJEANNES—1200 damejeannes françaises de 5 gallons, kirsch, absynthe, Curaçao et eau-de-vie de Dantzick, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 24, Bienville. 2 août

ARTICLES divers—100 barils farine superfine du Missouri, nouvellement moulue; 50 dito farine fine, dito; 70 boucauts jambons, épaules et plats côtes; 10 boucauts plats côtes désossés; 60 caisses tabac à chiquer du Missouri; 25 barils fèves blanches; 30 tierçons jambons, épaules et plats côtes; 100 fréquins graisse; 75 do. excellent beurre de l'Ouest; 3 tierçons boeuf fumé; dito tassos, 1 dito langues de boeuf, en magasin et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 31 juil

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.
LE soussigné ayant transporté son comptoir et l'entrepôt de sucre, No. 149, rue Commune, près l'Hôtel St. Charles, offre ses services à MM. les habitans sucriers pour la vente de leurs récoltes.
Il se chargera également d'expédier pour le Nord, et dans ce cas fera des avances libérales à ceux qui le désireront.
On trouvera constamment chez lui un assortiment de chaudières à sucre, gueules de fourneaux et grilles de la célèbre fonderie de Stewart et Dick, dont il est le seul agent dans cette ville. J. U. LAVILLEBEUVRE. 20 nov

COFFRES FORTS EN FER.
LE soussigné est prêt à exécuter les ordres pour les coffres-forts en fer salamander perfectionnés de Robertson et Rich, quelque soient les dimensions et les modèles, dans le plus bref délai et à des prix raisonnables.
Il a actuellement en mains un assortiment de ces coffres forts qu'il invite respectueusement le public à venir examiner, étant prêt à prouver, par des personnes de cette ville et de New-York qui ont assisté à l'essai qui a été fait ou chez lesquelles ils ont été en usage, que les coffres-forts de Robertson & Rich possèdent toutes les qualités désirables à cet article, qu'ils sont préférables à tous ceux des autres manufactures, qu'ils sont réellement à l'épreuve du feu, et qu'ils préservent de l'humidité. ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 13 avril

ROUES de Charrette—De 3 à 5 pouces, des manufactures de John Woods, reçues de Philadelphie, à vendre à bas prix, par J D. DENEGRE, 16, Douane. 14 sept

ANISETTE—300 paniers, à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville. 15 sep

WAGGONS pour chevaux et boeufs, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 15 sept

VOITURES légères pour un cheval, de J. Woods, à vendre à bas prix, par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 15 sept

RECU par le St. Léon du Havre et à vendre par les soussignés, [illegible] tricotées, [illegible] FORCADE & Co, 30, Chartres. 20 août

SALPETRE [illegible] à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. [illegible]

FARINE—5 barils des boulangers à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 64, Camp. 20 sep

GRAISSE—3000 barillets prime leaf, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 64 Camp. 20 sep

CAFE de Rio, à vendre en magasin par WM. PREHN & Co, 56 Douane. 14 sept

VIN de Bucellas, à vendre en magasin par WM. PREHN & Co., 56, Douane.

EAU DE VIE de pêches, à vendre par MANUEL BLASCO, 25, Commune. 16 sept

CORDAGE de Manille à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier. 6 sept

SOULIERS pour Dames, dernièrement reçus et à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 20 sept

CAFE de Java—à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 7 sept

CAFE de Rio à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier. 6 sept

HUILE d'oliv.—50 paniers à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 2 sept

FARINE—2000 barils en débarquement et à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp. 1 sept

CORDAGE de Manille, en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras. 19 août

AMANDES—48 sacs, en magasin et à vendre par J. FRATS, 27, Toulouse. 23 août

HUILE de Vitriol—25 carboys, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 1 sept

PORC mess et prime à l'inspection, à vendre par LINDSEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 août

GRAISSE—500 barillets prime en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 21 août

CAFE de Rio—En magasin et à vendre par WM. PREHN & Co. 56, Douane. 24 août

COUVERTURES 3 points à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82 Gravier. 23 août

BOTTES pour hommes—20 caisses à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 19 août

SALAERATUS—20 barriques du Nord, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 5 août

SUCRE de la Havane—Blanc et jaune, à vendre par MANUEL BLASCO, 25 Commune. 2 août

CAFE de Rio en magasin à vendre par SCHMIDT & Co., 88, Bienville. 15 août

BALAIS—100 douzaines, à vendre par JOHN R. SHAW & Co., 24, Poydras. 16 août

BEURRE—150 barillets et 30 demi do en débarquement à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24 Poydras.

BACON—Jambons, plats côtes et épaules, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras. 16 août

FLANELLE—10 balles flanelle d'Angola, reçue et à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 16 a

JAMBONS, plats côtes et épaules, à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 60, Camp. 16 a

IMITATION de vin de Porto, à vendre par A. DURAND, 7 Conti. 10 août

VIN BLANC—50 caisses, à vendre par A. DURAND, 7 Conti. 10 août

EAU DE VIE de pêches, à vendre par A. DURAND 7, Conti. 10 août

CIGARES—25,000 Cigares de la Havane, à vendre par A. DURAND, 7, Conti. 10 août

GENIEVRE américain, à vendre par A. DURAND, 7, Conti. 10 août

CAFE de Rio—20 sacs en magasin et à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 août

GRAISSE—70 barils et 50 barillets, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 août

BEURRE de l'Ouest en barils et barillets, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 août

VINS—Muscat et Liqueurs assorties, à vendre par GEO. GREEN & Co., 82 Gravier. 19 juil

DIAPRE et damassé, en magasin et à vendre par WM. PREHN & Co 56, Douane. 29 juil

CHOCOLAT DOUX—6 caisses d'Espagne, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 29 juil

ARROW ROOT—10 barriques à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 28 juil

CIRE d'abeille—Un petit lot à vendre par JOHN R SHAW & Co. 24 Poydras. 16 août

CLOUS de fer de Suède, de Boston, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras. 19 août

ETOUPE—50 balles de Russie, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 1 sept

CAFE de Rio, à vendre en magasin par WM. PREHN & Co. 56 Douane. 26 juil

SACS en pitre, à vendre par GEO. GREEN BROTH, 82, Gravier. 15 juil

VIN de Muscat, liqueurs assorties, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier. 15 juil

CORDAGE de Manille à vendre par GEO. GREEN & BROTH., 82, Gravier. 15 juil

FICELLE, à vendre par GEO. GREEN & BROTH., 82, Gravier. 15 juil

CLOUS de cuivre—13 barillets à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 8 juil

GRAISSE—50 barils sain, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 14 juil

BEURRE—30 barillets pour familles, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 14 juil

RIZ—50 tierçons frais, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 8 juil

CAFE de Java—100 sacs à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 8 juil

PLATRE calciné—8 barils à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 8 juil

HARICOTS blancs—20 barils, à vendre par JOHN R. SHAW & Co., 24, Poydras. 12 juillet

MADERE—10 barils imitation madère, à vendre par A. DURAND, 7, Conti. 11 juil

CHAPEAUX de latanier en sacs de pite, à vendre par JOSEPH FRATS, 27 Toulouse. 21 juin

CHAPEAUX de Campêche, convenables pour habitation à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 5 ja

BOTTES pour hommes, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 11 juil

PAPIER à enveloppe, grande largeur, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 24 juin

CHAPEAUX gris de Russie, à vendre à bas prix, par FROST & Co. 10 Magasins. 24 juin

CHAPEAUX—150 caisses différentes descriptions, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 3 ja

FEUTRES—20 caisses qualités assorties, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 5 ju

CAFE Laguayra, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier. 6 juin

CAFE de Rio, à vendre par SCHMIDT & Co, 88 Bienville. 3 juin

TABAC en feuille, de la Havane, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 30 juin

THE—300 caisses différentes descriptions, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 3 juin

FERBLANC—200 caisses Pontpool, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille-Levée. 30 juin

VIN blanc en caisses "Haut Barsac" à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 28 juil

ABSINTHE Suisse et Kirsch, à vendre par J. ALBERT, 22, St. Louis. 28 juil

POIVRE—35 sacs, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 27 juil

QUININE—125 onces en magasin, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 26 juil

POIVRE—50 sacs lourd, de Sumatra, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 26 juil

WHISKEY—75 barils rectifié, à vendre par JOHN R. SHAW & Co., 24, Poydras. 26 juin

CAFE Rio et Lagayra à vendre par GEO GREEN & BRO, 82 Gravier. 22 août

CORDAGE de Manille, à vendre par G. GREEN & BRO 82 Gravier. 22 août

FICELLE et toile d'emballage de l'Inde à vendre par G GREEN & BRO. 82 Gravier. 22 août

TROIS Comptoirs pour magasins, à vendre par NORTH & BROTHERS. 22 août

LIQUEURS et vin muscat, à vendre par G. GREEN & BRO., 82 Gravier. 22 août

CUIVRE—20 caisses en feuil et dimensions assorties, 10 barillets clous de cuivre, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 15 sept

BISCUITS au beurre, de Boston, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 16 sept

PORTER et Bierre blanche—25 boucauts et 50 baril venant d'arriver et à vendre par T. & S TOBY & BOGERT, 70 Camp. 14 sep

CIMENT hydraulique—100 barillets nouvellement reçus par le navire Kalamazoo, de New York, à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 14 sep

SEL pour table—10 barils anglais et 9 caisses américain en débarquement du navire Kalamazoo, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 13 sept

NITRE—25 barillets raffiné en débarquement du navire Kalamazoo et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 13 sept

BLANC de plomb—78 barillets en débarquement du navire Louisville, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 14 sep

VIN—47 quarts de pipes du Pico Madère Dabney, en débarquement du navire Kalamazoo, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 14 sept

CAFE—40 sacs de Java, en débarquement de la barque Irad Ferry, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 14 sept

BLANC de baleine—1000 caisses de 4, 5, et 6, en débarquement du brick Tusker, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 26 sept

CAFE—190 sacs café de St. Domingue en débarquement du navire Niagara de New York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 25 sep

GENIEVRE—75 barils genièvre américain, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 2 sep

CAFE DE JAVA—100 sacs, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 2 sep

INDIGO—4 surons prime de Caracas, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 2 sep

SUCRE—12 boucauts sucre de la Louisiane, récemment reçus et à vendre par B. & A. SOULIE, 55, Bienville au 1er. 2 sept

LES soussignés demandent cinq ou six bucheurs pour aller sur une habitation à quatre lieues de la ville. B. & A. SOULIE, 55, rue Bienville, au 1er. 2 sept

CHARBON—30 boucauts de Philadelphie en débarquement de la barque Sarah Hand, et à vendre par T & S TOBY & BOGERT.

PORTER et Ale—10 barriques porter de Philadelphie, 17 do ale, et 47 barriques do, en débarquement de la barque Sarah Hand, à vendre par T & S TOBY & BOGERT, 70, rue du Camp. 2 sept

HABILLEMENS—10 caisses chemises, Hickory, commune et Merimac, aussi en coton blanc avec devant plissé, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 2 sept

BRODEQUINS—150 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes, enfans et pour nègres, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 2 sept

COFFRES-FORTS à l'épreuve du feu—Salamander patentés et améliorés de Robertson et Rich, petites et moyennes dimensions à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 2 sept

BALANCES patentées de Stevens, pesant de 600 à 3000 livres, constamment en mains et à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 2 sept

CHAUX vive de Thomaston, en débarquement et à vendre par G. BEDFORD, 47 Commune. 2 sep

CIMENT, briques à feu, plâtre de Paris et crins à plâtrer constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acquéreurs, par G. BEDFORD, 47 Commune. 2 sep

COGNAC—30 1/2 pipes et 40 1/4 barriques, en magasin et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13, St. Louis. 7 juil

HUILE de graine de lin—18 barils à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 25 août

HUILE de baleine raffinée—40 bls. épurée d'hiver, 5 bls. de do, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 25 août

CAFE de la Havane—300 sacs café de la Havane, première qualité en magasin et à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti. 26 août

HUILE de baleine et blanc de baleine en débarquement du navire Monsoon, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 24 août

EN débarquement [illegible] 16 Bienville

SEL américain et anglais, en balaises et barils, en magasin et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 26 août

HUILE de baleine, de lin et de tanneurs, constamment en magasin et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 26 août

CHAUX de Thomaston—300 barils en débarquement et à vendre par G. BEDFORD, 47, Commune. 26 août

CHANVRE—50 balles du Kentucky, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 26 août

ENCRE d'imprimerie—13 barillets de Isaac P. Clarke, qualité supérieure, actuellement en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par S & J. P WHITNEY & Co. 73, Camp. 25 août

BLANC DE BALEINE—Marque Crockor, New Bedford, en débarquement du navire Colombe, à vendre par J. F. BERCIER & co, 44 Vieille Levée. 25 a

SAC en pitre—20,000 de 2 1/2 et 4 boisseaux, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 25 août

FARINE—70 barils superfine en magasin, à vendre par S. & J. P. WHITNEY & Co. 73, Camp. 25 août

QUININE—100 onces américain de Rosengarten et Denis, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 25 août

HUILE D'OLIVE—500 paniers qualité supérieure, en débarquement du brick Williams de Bordeaux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co rue St. Louis Nos. 11 et 13. 24 août

VIN FIN—8 barriques vin rouge de 1838, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 21 août

VIN EN CAISSE—150 caisses vin de choix vieux en bouteilles et en demi bouteilles, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 a

CHAPEAUX DE SOIE—6 caisses chapeaux de soie français, à vendre pour clore une facture, par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 a

CHAUSSETTES—200 douzaines chaussettes françaises et allemandes, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 a

ABSYNTHE—75 caisses absynthe suisse.
50 do sardines and green peas.
80 do vin de Frontignan en bouteilles et demi do
50 do liqueurs assorties.
20,000 bouchons.
25 caisses salaisons assorties de Marseilles.
15 do chinois à l'eau de vie.
47 paniers champagne, etc. etc., à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 a

GRILLES EN FER CREUX—Six grilles en fer pour tombeaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 a

PARAPLUIES DE SOIE—180 parapluies de soie français de 30 et 32 pouces, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres. 24 a

BEURRE de Goshen—8 fréquins et 2 1/2 do. convenables pour l'usage des familles, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasins et Lafayette. 24 août

FARINE—60 barils supérieure en débarquement du steamer Denizen, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 24 août

FARINE de maïs—16 barils en débarquement du steamer Denizen, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 24 août

AVOINE, 2000 boisseaux, en magasin et à vendre à bas prix pour du comptant par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 23 août

SEL—1600 sacs gros et fin de Liverpool, à vendre en magasin à des prix réduits, par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 23 août

PORC—74 barils prime, à l'inspection de Bozant, à vendre par MAUNSEL WHITE & Co. 101, Gravier. 23 août

FARINE nouvelle—100 barils, dernièrement reçus et à vendre par WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas. 23 août

BACON—45 barriques plats côtes, à vendre par WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas. 23 août

HARENGS Saurs—300 caisses actuellement en débarquement du brick Danube, à vendre par S. & J. P. WHITNEY & Co, 73, Camp. 23 août

CHAUX de Thomaston en lots—1000 barriques, en débarquement du brick Danube, à vendre par S. & J. P. WHITNEY & Co. 73, Camp. 23 août

ARDOISES faîtières de toutes dimensions et qualités à vendre à bon marché en magasin en lots à la convenance des acheteurs, par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 23 août

ARDOISES dernièrement reçues, à vendre et 25,000 grandes dames, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp. 23 août

TUILES pour fourneaux—1000 excellentes qualités à vendre à bon marché par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 23 août

CUIRS FRANÇAIS pour bottes,
2 caisses veaux vernis.
1 do de cirés.
en débarquement du navire St. Léon et à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 23 août

VIEILLE EAU-DE-VIE de Cognac et eau-de-vie de Champagne—5 demi-pipes vieille eau de vie de Cognac de 1818, 1re preuve 7 do eau de vie de Champagne de 1821, 1re preuve, en magasin et à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 22 août

MACHINES à nettoyer le coton approuvées de Carver. Les agens pour ces machines peuvent aujourd'hui les vendre à des prix réduits. G. GREEN & BRO 82, Gravier.

PLOMB de chasse de tous numéros, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St Louis. 22 août

VIN de Sherry—10 pipes très vieux et de première qualité, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 13 St. Louis. 22 août

SAVON—450 caisses Winchester No. 1 et 2, en débarquement du navire Colombo, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13 St. Louis. 22 août

BLANC de Baleine—150 caisses en débarquement du navire Colombo, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13, St. Louis. 22 août

BACON—80 boucauts plats côtes, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 22 août

BEURRE—100 barillets supérieur de l'Ouest, dernièrement reçu, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 22 a

SEL—18 caisses sel de table, d'Angleterre, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 22 a

FICELLE—1000 livres, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 22 a

TABAC—12 caisses, Missouri et Virginie, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 22 a

EAU de fleurs d'oranger—30 douzaines eau de fleurs d'oranger, triple, à vendre par VALETON FRERES, No. 22 rue St. Charles, sous le Verandah. 17 août

TAMARINS. Une vingtaine de quarts tamarins, nouvellement reçus de la Martinique, à vendre par VALETON FRERES, 22, rue St. Charles, sous le Verandah. 17 août

FARINE—100 barils et 50 demi do fraîche, en débarquement, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 16 août

TOILE, corde et ficelle d'emballage, 100 pieces 350 rouleaux et 50 balles, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24 Poydras. 16 août

TABAC manufacturé—100 caisses en magasin, à vendre par JOHN R SHAW & Co. 24, Poydras. 16 août

WHISKEY du Monongahela—10 barils très vieux, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras. 16 août

MORUE—20 tierçons et 200 caisses morue fraîche, en débarquement du brick Commaquid, à vendre par TUFTS & HOBART, 20, Douane. 16 a

CHAPEAUX—15 caisses chapeaux à bas prix, noirs et de Russie, reçus par le navire Vicksburg, à vendre par FROST & Co., 10, Magasins. 16 a

BRODEQUINS de nègres—20 caisses brodequins Russett, cuirs tannés à l'écorce de chêne, manufacturés dans le New Jersey, et reçus par le Vicksburg, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 16 a

FARINE—400 barils farine fraîche de St. Louis, en magasin et à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 60, Camp. 16 a

GRAISSE—400 barillets et 20 barils, positivement de première qualité, à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 60, Camp. 16 a

CAFE de Rio en magasin, à vendre par WILLIAM PREHN & Co, 56 Douane. 15 a

BLANC de plomb de New York Saugerties, à vendre en magasin, par WILLIAM PREHN & Co, 56 Douane. 15 a

VIN de Bucellas en magasin et à vendre par WILLIAM PREHN & Co. 56 Douane. 15 a

COUVERTURES de laine, françaises, supérieures, en magasin, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville. 15 août

SABLE—104 tonneaux convenables pour lestage, à vendre à bord du navire Nashville, d'Anvers. S'adresser au capitaine à bord, ou à BOUTIN, GALLY & Co. 56 Royale. 14 août

CHANGE sur Boston—Deux traites sur Boston, à 60 jours de vue, une de $1500 et une de $900, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune. 14 août

CHANDELLES de Suif—20 caisses, à vendre par F. BERCIER & co. 44 Vieille Levée. 9 août

BOTTES et Souliers—42 caisses formant un assortiment général en débarquement du navire Palmyre, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 18

CHAUX—1000 barriques chaux fraîche de Thomaston, en chargement du brick Danube, à vendre par S. & J. P. WHITNEY & Co, 73 Camp. 16 a

BOUCHONS à vendre par MANUEL BLASCO, 25 Commune. 22 a

AMANDES sans coque, en caisses de 25 livres, à vendre par MANUEL BLASCO, 25 Commune. 21 a

LARD—100 boucauts jambons, plats côtes et épaules, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras. 1 août

EN débarquement du navire Ocmulgee,
20 barils genièvre américain.
20 do eau de vie 1re et 4e preuve.
20 do rum, et 40 de Malaga sec, à vendre par DARAN, QUEYROUSE & co. 29 juil

VIN de Madère—5 pipes vieux vin de Madère, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 29 juillet

CHAPEAUX de feutre blancs et gris, dernière façon, et à vendre par FROST & co, 10 Magasins. 18 juil

JAMBON—20 barriques plats-côtes, en magasin et à vendre par WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas. 22 juillet

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Les soussignés ont constamment en mains un assortiment complet de ces articles; ils les livreront partout sur le Mississipi aux prix de la Nouvelle Orléans et sans faire payer de fret. WORSLEY & FORMAN, 75 Tchoupitoulas. 28 juin

INDIGO—5 surons prime de Caracas, en débarquement de la barque Kilby, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 18 août

CIGARES Principe en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 34, Vieille Levée. 6 sept

TUYAUX de plomb—Extra légers et légers de 1 à 1 1/2 pouce, manufacturés par T. Tham & Brothers, à Philadelphie, à vendre à bas prix pour clore une facture, par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 23 sept

COUVERTURES Françaises—15 balles Couvertures de laine françaises de 3 points, pour nègres, de qualité supérieure, à vendre par JORDY & BRAZIER, 69, rue Royale.
Qui offrent aussi en vente:
Vin rouge de Bassens, Montferrand, St. Emilion, Pauillac, St. Julien, et St. Estèphe, en barriques et tierçons.
Vin rouge de St. Estèphe, Pauillac, Haut Brion, Château Margaux, St. Julien, Grand Château Lafitte (véritable) et Cos-Labory, en caisses.
Vin blanc Haut Sauternes et Haut Barsac, en tierçons.
Vieille Eau de vie de Cognac, en quarts de pipe et barils.
Anisette surfine de Chanyat et superfine de Champion.
Curaçao et Marasquino.
Amandes [illegible] à écorce tendre,
[illegible]
Dame-jeannes et dame-jeannes vides. 21 juillet

CHAUX ET PIERRE DE THOMASTON, CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE, PLATRE DE PARIS, CRINS A PLATRER, BRIQUES A FEU AMERICAINES ET ANGLAISES Constamment en mains et à vendre en lots au gré des acheteurs par GEORGE BEDFORD, 47, Commune. 29 avril

LINDLEY & RUSSELL, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, 93, rue Tchoupitoulas. 19 ja

PEET & MORTON, (CI-DEVANT PEET & NORTH), Marchands, en gros, de Marchandises sèches, No. 77, rue de Chartres.

WILLIAM DAVIDSON Marchand Commissionnaire, 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 29 avril

P. CUSACH, PHARMACIEN, Encoignure des rues Condé et St. Philippe, Nouvelle Orléans. 20 mai

HARTWELL, KIDDER & CARMAN, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, 44, rue Poydras, Nouvelle-Orléans. 3 jt

JOS. HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands Commissionnaires et Expéditeurs, et Agents de la Ligne de Boston et de la Nile. Orléans, No. 49, rue de la Commune, Nouvelle Orléans. 17 juin

JARVIS & ANDREWS. Droguistes en Gros,
TIENNENT également, peintures, huile, verres à vitres, instruments de chirurgie, bocaux pour Pharmaciens etc. etc. 20 rue de la Commune, et 7 rue du Canal, Nouvelle Orléans.

AUX HABITANTS, PHARMACIENS ET MEDECINS.
LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de médicaments frais, des meilleures qualités.—Aussi, peintures, huile, thérébentine, etc. etc., qu'ils offrent à vendre aux habitans et aux marchands de la campagne, à des prix raisonnables. JARVIS & ANDREWS, 20 Commune et 7 Canal. 29 juil

MARCHANDISES DU PENITENTIAIRE DE LA LOUISIANE, telles que: coton écru pour chemises à nègres, Linsey, coton croisé, Linsey uni, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 24 Bienville. 20 sep

NOIR ANIMAL en poudre et en grain, fabriqué dans cette ville, supérieur à tout autre. S'adresser chez BLANCHARD, EIMER & Co. 24, Bienville. 20 sep. 1 m

CHARBON—25 boucauts en débarquement de la barque Sarah Hand, de Philadelphie, à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 9 sep

BOTTES, souliers et brodequins—150 caisses comprenant un assortiment complet, reçu par les derniers arrivages, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 76, Magasins. 22 sept

PORC—800 barils mess, 300 M. O. 400 R. M. à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp. 20 sep

TOILE et corde d'emballage—500 pièces toile du Kentucky, et 500 rouleaux corde, dont partie de très belle qualité, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp. 20 sep

JAMBONS enveloppés—35 boucauts, article supérieur, en débarquement, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65. Camp. 20 sep

CAFE RIO—350 sacs en débarquement de la barque Kamaroo, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65. Camp. 20 sep

GRAISSE—900 barillets graisse Leaf, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 6, Poydras. 20 sep

TOILE, corde et Ficelle d'emballage—800 pièces toile, 900 rouleaux corde et 50 livres ficelle, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras.

BACON—0 barriques jambons et plats côtes, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 20 sep

PORC mess M. O. à l'inspection de Bozant, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 20 sep

BLANC de baleine—100 caisses en débarquement du navire Rockall, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune. 20 sep

HUILE de tanneur—15 barils prime actuellement en débarquement, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune. 20 sep

SALAERATUS—11 barriques à vendre en débarquement du navire Rockall, par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune. 20 sep

ESPRIT de thérébentine—25 barils raffiné, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 20 sep

PLOMB—100 barils plomb de chasse Nos. assortis, en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée. 16 sept

BOIS de campêche, à vendre par J. M. LAPEYRE, 29, St Louis. 16 sep

GENIEVRE de Hollande, article supérieur, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville. 15 sep

CIGARES PRINCIPE d'excellente description, dernièrement reçus et à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville. 15 sep

VIN DE SAUTERNE—En magasin et à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville. 15 sep

SUCRE jaune de la Havane—Dernièrement reçu et à vendre par REYNAUD & FALLON, 16, Bienville. 15 sept

FICELLE—200 rouleaux, article supérieur, des manufactures du Kentucky, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 15 sep

PARAPLUIES—41 douzaines gingham et soie, 26 à 31 pouces, en débarquement de la barque Josephine et à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 15 sept

BRODEQUINS, Bottes &c—38 caisses de différentes descriptions en débarquement du navire Rockall, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 15 sept

HUILE de baleine blanchie, raffinée, en barils, en débarquement du navire Rockall, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 15 sept

PAR le navire Rockall—61 caisses bottes et souliers, à vendre à bas prix par FROST & Co. 10, Magasins. 15 sept

BRODEQUINS Russet—Nous avons à vendre un bel assortiment de brodequins provenant des manufactures de l'Est, de New-Jersey à vendre par FROST & Co, 10, Magasins. 15 sept

SOULIERS pour dames et enfans, constamment en magasin, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 15 sept

FARINE—150 barils des moulins "Cold Spring" à vendre par T & S TOBY & BOGERT, 70, Camp. 15 sept

DES avances seront faites sur des consignations adressées à MM. Howland & Aspinwall à N York. T & S TOBY & BOGERT. 70 Camp. 22 sept

DES avances seront faites sur des consignations adressées à nos amis de Philadelphie. T & S TOBY & BOGERT, 70 Camp. 22 sept

PARAPLUIES—Alpaca 28 à 34 pouces, Gingham de 26 à 32 pouces, cannes et montures en baleine, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 76, Magasins. 22 sept

TABAC manufacturé, en caisses et barillets de différentes marques et qualités, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 76, Magasins. 22 sept

ROUES de charrettes de 3 à 4 pouces 1/2, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 22 sept

CHARRETTES légères pour un cheval, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 22 sept

WAGGONS pour chevaux et boeufs, grandes et petites dimension, à vendre par J. D. DENEGRE, 16, Douane. 22 sept

JOUGS et Harnais pour chevaux et boeufs, à vendre par J D DENEGRE, 16, Douane. 22 sept

SAVON—60 caisses No. 1, de Cincinnati, en débarquement du steamer Victress, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 22 sept

BACON—16 barriques épaules de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 22 sept

BACON—40 barriques jambons et plats côtes de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 1 sept

PORC mess—200 barils, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 1 sept

JAMBONS—10 barils supérieurs enveloppés pour famille, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 1 sept

MAIS—191 sacs blanc, en très bon ordre, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 1 sept

SAVON—100 caisses en débarquement de la barque Sarah Hand, 50 livres chaque, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 1 sept

CUIR français—1 caisse cuir verni de la manufacture de Nys & Co., 1 caisse veau ciré, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 1 sept

INDIGO—7 surons d'indigo de Guatemala, en débarquement et à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 1 sept

CERISES à l'eau de vie fraîches et en bon état, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 1 sept

COUVERTURES françaises—Couvertures 3 points de Montpellier, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 1 sept

MAQUEREAUX No 3—100 barils actuellement en débarquement du navire Monsoon, de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 16 août

RIZ—50 barriques frais de la Caroline, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 18 août

PLATS COTES—46 barriques supérieurs, à vendre en magasin par WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas. 12 août

WHISKEY rectifié—150 barils en magasin, et à vendre par WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas. 12 août

VIEUX whiskey de Bourbon—20 barils très supérieur, à vendre par WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas. 12 août

FARINE—75 barils farine fraîche en bon ordre à vendre par WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas. 12 août

TOILE et corde d'emballage—500 pièces et rouleaux à vendre par WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas. 12 août

FICELLE—30 balles et caisses, à vendre par WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas. 12 août

JEANS et Linseys—30 balles qualité supérieure manufactures du Kentucky, à vendre par WORSLEY & FORMAN, 75 Tchoupitoulas. 12 août

ANISETTE—300 paniers anisette de Bordeaux, à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti. 10 août

CHANDELLES ET SAVON—60 caisses chandelles montées, de suif, 60 caisses savon extra No. 1, marque de Jackson, en débarquement du navire Shaw, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 7 août

BOEUF—100 barils [illegible] à l'inspection et à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 août

CORDE d'emballage—22 rouleaux du Missouri, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas. 9 août

TOILE à voile de Russie et d'Angleterre—Toile de Russie de la manufacture impériale et de Flotsilloff, Nos. 1 à 6, de 20 et 24 pouces. Toile anglaise de tous [illegible], constamment en mains et à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis. 9 août

AMANDES—[illegible]

Nouvelle-Orleans:
LUNDI MATIN, 2 OCTOBRE 1843

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:
HENRY CLAY.

CLAY CLUB.

Une assemblée des membres du Clay Club aura lieu ce soir lundi 2 octobre, à sept heures, au local du Club, 25, Exchange Place.

On recommande d'être ponctuel, attendu que des affaires d'importance seront soumises à cette assemblée.

ALFRED ROUSSEAU,
C. C. WILLIAMS,
ALPH. CANONGE, } Secrétaires.

La Malle a manqué samedi au delà de Montgomery; mais elle est arrivée hier en plein, sans nous apporter rien d'important.

CONVENTION NATIONALE DE JEUNES WHIGS.

La Convention whig de l'Etat du Maryland s'est réunie à Baltimore le 21 septembre, et parmi les résolutions qu'elle a prises, nous remarquons les suivantes:

"Résolu qu'il est recommandé aux whigs des différens états de nommer une *Convention de Jeunes gens*, qui s'assemblera dans la ville de Baltimore, le jeudi 2 mai 1844 et qui aura plein pouvoir pour ratifier le choix de la Convention nationale, ainsi que pour prendre toutes les mesures nécessaires à la direction et au succès de la grande lutte électorale.

"Résolu en outre que cette convention, au nom de tous les vrais patriotes whigs de Baltimore, engage les whigs à nommer le plus grand nombre possible de délégués à la convention des jeunes gens, leur offrant aussi bien qu'aux membres de la Convention nationale, la plus cordiale hospitalité et l'accueil le plus fraternel pendant toute la durée de leur séjour."

Nous sommes convaincus que les whigs de toute l'Union s'empresseront de répondre à ce noble appel; et qu'ils se rendront par milliers à Baltimore afin d'y ratifier le choix de la convention nationale; c'est-à-dire le choix de HENRY CLAY! Personne n'a oublié la Convention des Jeunes Whigs en 1840, laquelle s'assembla le 4 mai à Baltimore et confirma par les acclamations de vingt-cinq mille citoyens venus de toutes les parties de l'Union le choix de la Convention de Harrisburg. Cette même réunion de citoyens animés d'une ardeur toute juvénile, d'une énergie et d'un enthousiasme inexprimables, imprima le plus noble élan à notre cause et contribua pour une bonne part à ces victoires successives qui signalèrent la fin de 1840 et se terminèrent par le glorieux triomphe du mois de novembre.

LE CLIPPER.—Quelques journaux de la ville avaient enregistré, à propos de la perte du *Clipper*, quelques *on dit* qui pouvaient compromettre la responsabilité du capitaine LAURENT. On prétendait qu'il y avait eu quelque négligence de la part de cet estimable citoyen. Cette imputation a été démentie samedi avec la plus louable bonne foi par les journaux qui lui avait donné de la publicité. Le *Diamond*, en rectifiant la version qu'il avait donnée de l'accident, a reconnu, "d'après tous les témoignages qu'il a recueillis, que la conduite du capitaine LAURENT a été à l'abri de tout reproche." Le *Courrier* a donné d'abord la rectification du Diamond et y a joint une lettre qui lui a été adressée par le capitaine, lettre qui ne laisse plus à concevoir le moindre doute sur la parfaite vigilance de cet officier et qui met totalement à couvert sa responsabilité. Voici un extrait de cette lettre, par lequel on se convaincra que la déplorable catastrophe du Clipper a été le résultat d'une réunion de circonstances indépendantes de la surveillance des officiers du bord.

"Le 17 septembre, dit le capitaine Laurent, à trente milles de la Nlle. Orléans, un des joints de communication des deux bouilloires de babord a coulé, aussitôt l'ingénieur a fait atterrir le bateau, éteindre les feux, afin de réparer. Il nous a fallu neuf heures de temps pour refroidir et réparer le joint. M. Tyson lui-même l'a mis en état, a fait élever la vapeur sans me faire aucune observation sur l'impossibilité de continuer le voyage à Plaquemine. Le même joint a manqué, et M. Tyson a donné l'ordre d'arrêter, afin de nous le réparer. Le travail fait, nous sommes repartis avec la ferme conviction que l'ouvrage avait été bien fait. Arrivé au Bayou Sara, après avoir débarqué le fret que nous avions pour cet endroit et pour celui de Ouest Feliciana Rail Road, nous partions pour la Pointe Coupée, ayant encore le fret de cet endroit à débarquer à Tunica, plus, 80 à 100 balles de coton que je venais de prendre, j'ordonnai au pilote de se rendre à son poste, et je fis demander à l'ingénieur par le pilote, si il était prêt. Sa réponse étant que oui, j'ai fait acculer le steamboat, afin de gagner le large. L'ingénieur Tyson était à son poste, et n'avait cessé de travailler la machine, afin de maintenir l'eau dans les chaudières, et à ma connaissance il venait de les éprouver toutes. J'ose certifier que ce n'est pas par manque d'eau que l'explosion a eu lieu, et que, il m'est impossible, ainsi qu'à M. Tyson, d'en définir la cause. C'est en partant la seconde fois, que l'explosion a eu lieu."

Nous n'avions point enregistré le *reproche*; mais nous nous associons avec plaisir à la justice que l'on rend au capitaine Laurent. Le désastre qu'il a éprouvé ne fait que rendre plus digne d'intérêt un homme qui a toujours mérité la confiance de ses concitoyens par son extrême prudence et son caractère irréprochable.

Le voyage de la reine d'Angleterre en France a soulevé parmi nous et ailleurs une question de constitutionnalité. On a prétendu que S. M. B. n'avait pas le droit de sortir des limites de sa domination sans une autorisation formelle du Parlement. Il y a au fond de cette opinion quelque chose de vrai: l'acte de Règlement (Act of Settlement) renfermait une clause qui interdisait au Souverain du Royaume-Uni d'en sortir sans le consentement du Parlement, mais cette clause fut abrogée la première année du règne de Georges Ier. Depuis lors le Souverain de la Grande Bretagne a été parfaitement libre de voyager où bon lui semblerait. La jeune Reine dont l'humeur est assez voyageuse, en profite pour la première fois; ce ne sera peut être point la dernière.

HOPITAL DE CHARITE.
Rapport des 48 heures expirant hier soir à 6 heures.
Admis 61, dont 37 de la fièvre jaune.
Renvoyés guéris 37, dont 10 de fièvre jaune.
Décès 22, dont 18 de la fièvre jaune.
En traitement, 75.

MOBILE.—On n'a constaté le 29, que quatre cas de fièvre jaune.

MARYLAND.—Le *Whig* de Baltimore est plein d'espoir dans le résultat des élections qui vont avoir lieu prochainement; il passe en revue les divers comtés où il compte sur une majorité whig, et il répond formellement de la ville de Baltimore.

THOMAS W. DORR, ce chef *illustre* de l'insurrection dans le Rhode Island, se rend, dit-on, à Providence avec l'intention de se remettre entre les mains des autorités et de solliciter un jugement immédiat devant la Cour Suprême qui siège en ce moment. Il ne court pas grand risque à cette extradition volontaire, si l'on en croit le Chronicle de Providence, il sera fort difficile de composer un jury pour le juger; il sera surtout impossible de réunir douze jurés s'accordant pour rendre un verdict.

GEORGIE.—C'est aujourd'hui même qu'ont lieu les élections de la Géorgie. Vers la fin de la semaine nous en recevrons les premiers retours.

GUADELOUPE.—On lit dans le Democrat de Boston: Le capitaine Hinckley du brick Rival, arrivé ce matin de la Pointe à Pitre, annonce que des secousses continuent à se faire sentir. On continue à déblayer les ruines, mais cette opération avance lentement. De vives plaintes s'élèvent contre le mode de distribution qu'on a adopté pour l'argent venu de France et des Etats-Unis. Les seuls possesseurs de maison en reçoivent quelque parcelle, et encore ne le leur accorde-t-on qu'à titre de prêt.

ST. DOMINGUE.—Un brick, arrivé à New York le 21, a apporté la nouvelle suivante qui est assez singulière. Des creoles Espagnols avaient, dit-on, formé une conspiration contre le gouvernement; ils devaient se débarrasser des principaux chefs, des hommes les plus riches et les plus considérables, puis arborer le drapeau tricolore. Dans quel but? On ne le dit point. Mais les conspirateurs ont été découverts; quinze d'entre eux ont été arrêtés et transportés à Port-au-Prince afin d'y subir leur jugement.

FRANCE.

Les derniers journaux anglais racontent fort en détail l'arrivée et la réception de la reine d'Angleterre en France. Voici le sommaire de son débarquement à Tréport et de son entrée au château d'Eu:

On attendait S. M. B. à Tréport dans l'après-midi du 2 septembre; aussi tous les préparatifs étaient-ils faits pour sa réception. Le canot du roi et la chaloupe de la famille royale, parés comme pour une fête, attendaient que l'on signalât l'illustre étrangère pour se rendre au-devant d'elle. L'escadrille anglaise arriva vers cinq heures et demie en vue de Tréport et fut signalée par trois coups de canon. La famille royale arrivait d'Eu dans le même moment: aussitôt le roi, ses fils et plusieurs ministres descendirent dans le canot royal, qui fit force de rames vers le steamer sur lequel se trouvait S. M. B. Louis-Philippe monta à bord, salua la Reine et redescendit avec elle dans le canot qui vogua sur-le-champ vers le rivage. Des salves d'artillerie, tirées du fort et de tous les navires accompagnaient tous les mouvements de LL. MM. Au moment où elles mirent pied à terre, le cri de "Vive la Reine! vive le Roi!" [illegible] des Français [illegible] d'Angleterre [illegible]

L'entrevue de Victoria et de Marie-Amélie fut pleine de grâce et d'effusion; le prince Albert fut fort bien accueilli par les princes.

"Une voiture magnifique, traînée par huit chevaux, emporta bientôt vers le château d'Eu les deux couples royaux, qu'accompagnaient dans d'autres voitures ou à cheval les princes et les officiers de la suite des deux souverains. A sept heures, la cavalcade entrait au château d'Eu, et c'est là que les hôtes de cette noble demeure redoublèrent de courtoisie envers leurs illustres visiteurs. Un banquet magnifique leur fut offert, et la soirée se termina au milieu de gais propos. Toute la ville d'Eu était illuminée.

—Le *Commerce* annonce comme une chose positive que la Reine de la Grande Bretagne poussera sa visite jusqu'à Paris. Un avis qu'on peut considérer comme officiel, donne lieu de le croire: un courrier est arrivé d'Eu aux Tuileries, apportant, dit-on, l'ordre de préparer des appartements aux Tuileries, au Palais-Royal, à Versailles et même à l'Hôtel de Ville. Pendant son séjour à Paris, Sa Majesté Britannique occupera le Palais Royal. Les maçons qui étaient prêts à exécuter quelques travaux au pavillon de Flore, ont enlevé les échaffauds qu'ils avaient déjà élevés.

"Les Palais de Versailles, des Tuileries et du Palais Royal doivent être prêts pour le 4 au plus tard. Aussi cinq cents tapissiers et autres ouvriers ont été appelés sur le champ; la moitié est partie pour Versailles. On dit qu'il sera donné dans la grande galerie de Versailles une fête qui surpassera en magnificence tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour.

"Cette fête aura lieu la nuit: il ne faudra pas moins de cinquante cinq mille bougies pour éclairer les galeries du Palais. Les salles du Musée offrent un développement d'environ une lieue. Un régiment d'infanterie restera sous les armes pendant toute la nuit dans les Cours du Palais.

"On a l'intention de *régaler* S. M. B. d'une grande revue militaire. Immédiatement après l'arrivée du courrier, des ordres ont été donnés au général commandant à Paris de prévenir les troupes qu'elles aient à se tenir prêtes. Cette revue aura lieu sur la place du Carrousel et dans la cour des Tuileries. Des troupes seront échelonnées tout le long de la route d'Eu à Paris. L'arrivée de S. M. B. dans la capitale sera annoncée par 101 coups de canon.

—L'accident qui a mis en danger pendant un instant la famille royale a fourni au roi une occasion nouvelle de prouver son inaltérable sang-froid. On lit dans une lettre écrite d'Eu:

"Il n'est bruit à Eu que du courage et de la présence d'esprit que le roi a montrés dans l'accident arrivé pendant la promenade de LL. MM. dans la journée du 28. Ceux qui en ont été témoins n'ont pu se défendre d'une vive émotion, tandis que le roi, au contraire, s'empressait de rassurer tout le monde.

"S. M. a envoyé immédiatement un de ses officiers d'ordonnance au château, pour prévenir Mme Adélaïde et les princesses, qu'un rapport exagéré aurait pu inquiéter vivement. Rentré au château, le roi est resté à travailler dans son cabinet, comme d'habitude, jusqu'à l'heure du dîner. Il n'a plus rappelé l'accident que pour parler, avec une effusion pleine de bonté, des témoignages d'affection et de dévouement dont lui et la reine avaient été entourés par toute la population du Tréport."

IRLANDE.—Nous avons fait allusion dans les dernières nouvelles au plan d'O'Connell pour l'organisation du parlement irlandais. Ecoutons le Libérateur présentant lui-même ce plan dans une séance de l'Association du Rappel:

"Voici le texte de ce plan, intitulé: *Plan pour le renouvellement de l'action du parlement irlandais*.

"1o. Le peuple irlandais reconnaît, maintient, et il conservera continuellement et soutiendra sur le trône de l'Irlande sa majesté la reine Victoria. (Dieu la protège!) Reine en vertu d'un droit certain et par descendance héréditaire de l'Irlande, non seulement elle, mais encore tous ses héritiers et successeurs à toujours. Le peuple d'Irlande reconnaît, maintient, et il conservera continuellement et soutiendra toutes les prérogatives de la reine et de ses héritiers et successeurs, appartenant et inhérentes à la couronne impériale d'Irlande. Il conservera une fidélité pure, sans partage et indivisible à la reine, à ses héritiers et successeurs à toujours.

"2o. Le peuple d'Irlande reconnaît, et il maintiendra et conservera à toujours le privilège héréditaire et personnel des pairs d'Irlande, ainsi que l'autorité législative et judiciaire de la chambre irlandaise des lords, et l'exercice de la prérogative pour l'augmentation et la limitation de la pairie dans la même condition que ce droit existait avant l'année 1800.

"3o. Le peuple d'Irlande insiste avec fermeté sur le rétablissement de la chambre des communes d'Irlande, composée de 300 représentans. Il réclame à la face du Créateur le droit du peuple irlandais à cette restauration. Le peuple irlandais n'est soumis à l'union comme étant obligatoire à titre de loi; mais il déclare solennellement que cette union n'est pas basée sur le droit ni sur le principe constitutionnel, et qu'elle n'a rien d'obligatoire pour la conscience. Je conviens avec le procureur-général tory Smith que l'unique pouvoir obligatoire de l'union est la force de la domination anglaise. Nous sommes d'accord avec lui sur ce point que la résistance à l'union est actuellement un devoir, et que la démonstration de cette résistance n'est qu'une pure question de prudence. En conséquence, nous résisterons à l'union par tous les moyens légaux, pacifiques et constitutionnels.

"4o Les membres de comtés seront portés à 173 de la manière ci-après spécifiée: il y aura 127 membres élus par les villes et les cités de la manière ci-après mentionnée. Le comté de Carlow étant le seul comté d'Irlande qui compte moins de 100 mille habitans, aura une augmentation d'un membre, de manière à avoir trois représentans. Tout autre comté ayant plus de 100 mille âmes de population aura une augmentation de deux membres. Tout comté dont la population sera de plus de 150 mille âmes aura une augmentation de trois membres. Pour tout comté dont la population excédera 250 milles âmes, l'augmentation sera de quatre membres. Le comté de Tipperary qui a plus de 400,000 âmes et plus de 500,000 âmes de population, aura une augmentation de huit membres. Le comté de Cork, dont la population passe 700,000 âmes, aura une augmentation de dix membres.

"5o. Quant aux villes et cités, on propose que Dublin, qui compte plus de 200,000 habitans, ait 8 représentans: quatre pour les parties au nord de Liffey et quatre pour les parties au midi. L'université de Dublin continuera, d'après son système électoral actuel, d'envoyer deux membres. On propose que la ville de Cork, qui a plus de 100,000 habitans, ait cinq membres; que la ville de Limerick et la ville de Belfast, qui comptent respectivement plus de 50,000 habitans, envoient chacune quatre membres. On propose que la ville de Galway et les villes de Waterford et Kilkenny, qui comptent respectivement plus de 20,000 habitans, envoient chacune trois membres au parlement; que d'autres villes comptant environ 7,000 habitans, envoient chacune deux membres au parlement et que 49 autres villes venant immédiatement après, sous le rapport de la population, envoient proportionnellement chacune un membre. Un relevé des diverses places qui devront envoyer des représentans au parlement irlandais indiquera les populations relatives (ce tableau est annexé au plan. Comme le plan en est l'analyse fidèle pour les principales villes, nous ne le reproduirons pas.) Le nombre des membres envoyés par chacune des villes est indiqué au tableau. La population est évaluée d'après le recensement de 1831, qui, ayant été fait pour un tout autre objet et sans aucune connexité avec le rappel de l'union, fournit une échelle d'impartialité non douteuse.

"6o. On propose que le droit de voter soit ce qu'on appelle le suffrage du tenancier exigeant six mois de résidence dans les comtés et de plus, dans les villes, on exigera de la part des hommes mariés une résidence de douze mois, qu'ils soient ou non tenanciers.

"7o. On propose que le mode d'élection pour les membres du parlement soit au scrutin secret;

"8o. Le monarque *de facto* d'Angleterre, à toutes les époques, désormais quel qu'il puisse être, sera monarque *de jure* en Irlande; le régent *de facto* d'Angleterre sera régent *de jure* d'Irlande.

"9o. L'alliance avec l'Angleterre et l'Irlande par le moyen de la puissance, de l'autorité et des prérogatives, de la couronne, sera perpétuelle et non-susceptible de changement ni d'aucune distraction ou séparation. Le plan qui précède sera mis en pratique conformément à la loi reconnue et au strict principe constitutionnel.

Signé par ordre: "DANIEL O'CONNELL,
Président de la Commission."

—O'Connell ne pouvait laisser passer, sans y répondre, le discours que la reine a prononcé pour la clôture du parlement: il s'en est occupé dans une des dernières séances de l'Association. Après avoir passé en revue les travaux du parlement et protesté de nouveau contre l'injustice avec laquelle on traite l'Irlande, il déclare que le discours de la couronne est un mélange de stupidité et d'impudence; mais il a bien soin de faire retomber cette accusation sur le ministère et de mettre tout à fait de côté la personne sacrée de la Reine:

"En m'exprimant ainsi, s'écrie-t-il, je ne crois pas manquer de respect à la Reine; j'établis une très grande différence entre ses actes et ceux de ses ministres. J'ai entendu Guillaume IV prononcer une violente philippique contre moi: car les rois et les reines aussi ont quelquefois condescendu à me gronder; je n'en ai pas moins dénoncé, quelques minutes après, le discours du Roi comme un discours vil, brutal et ignoble. Je n'ai jamais rétracté cette phrase depuis, car en m'exprimant ainsi je parlais du discours des ministres et non pas de celui de Sa Majesté. C'est d'après les mêmes principes que je dénonce le discours de la Reine comme étant le dernier excès de la stupidité et de l'impudence. Ce sont les paroles des ministres et non pas celles de la Reine, et je désire qu'elles soient bien comprises ainsi par le peuple irlandais."

PAYS DE GALLES.—La résistance dans le pays de Galles continue à s'organiser, et les Rebeccaïtes paraissent devoir rallier à leur suite tous ceux sur lesquels pèsent les charges énormes qu'imposent au pays les propriétaires et le gouvernement. Cette résistance ne peut manquer d'être redoutable, car elle entre pour l'avenir dans la voie légale.

Swansea, 26 août.—Trois mille fermiers et agriculteurs se sont assemblés à Mond-Mawor, la grande montagne à l'extrémité de l'une des plus grandes chaînes des Galles du sud. C'est dans cette assemblée qu'a été adopté un projet de pétition à la reine, pour obtenir la convocation d'un nouveau parlement plus disposé à remédier aux maux du peuple. Un magistrat, M. Rees, a fait observer à l'assemblée que c'était un mauvais système que celui de se réunir nuitamment. Pourquoi les habitans de Galles ne seraient-ils pas comme les Anglais, qui tiennent des meetings en plein jour? Il faut mettre un terme à [illegible]

MEXIQUE.—Le dernier acte de prohibition que nous avons publié dans nos colonnes, inspire au *Courrier Français de Mexico*, des réflexions pleines de justesse et de modération sur le système adopté par le gouvernement mexicain en fait de commerce:

"Nous avons eu bien souvent l'occasion de déplorer la funeste tendance de l'administration mexicaine dans la confection de ses lois de douane. En maintes occasions, notre feuille, nouvelle Cassandre, a montré les dangers de cette mobilité incessante des tarifs qui semble annoncer l'absence de tout principe en fait d'industrie et de commerce. Nos plaintes, nos avis, nos représentations ont été constamment inutiles. Les hésitations du gouvernement en matières de législation douanière, et les intérêts particuliers qui s'enchevêtrent et se croisent en tous sens ont fait de tout ce qui a rapport au commerce un chaos où l'on se perd. Depuis longtemps on entend répéter, et, ce qui est pire, mettre en pratique qu'en économie politique, il n'y a point de principe absolu, qu'il faut aller au jour le jour, tantôt à droite, tantôt à gauche, reculant devant [illegible], sans avoir arrêté d'avance aucun plan, sans connaître le but vers lequel on se dirige. Dans l'état actuel des choses, on conçoit cette incertitude et, à la rigueur, on ne doit guères s'étonner de voir appliquer la négligence et la légèreté de ces systèmes dans un pays neuf où les choses industrielles et commerciales ne frappent que des sens peu exercés; mais l'erreur n'en est pas moins grande et son application ne saurait mener qu'à la désorganisation la plus épouvantable et à l'anarchie financière, à la confusion du bien et du mal, confusion dont chaque jour nous offre des exemples, et qui aura pour résultats plus ou moins éloignés la ruine non seulement du commerce qu'on veut détruire, mais encore de l'industrie et du trésor public qu'on prétend protéger.

"Ces réflexions que nous avons bien souvent formulées sont aujourd'hui plus pressantes, plus actuelles que jamais. Après une série de lois fiscales qui sont venus chaque jour tout changer de face et aggraver aujourd'hui le mal de la veille, une dernière mesure, décrétée ces jours derniers, porte le coup de mort aux pauvres et rares débris échappés à l'interdiction. Le *Bando* dont nous donnons ci-après la traduction, supprime d'un trait de plume l'entrée dans le pays d'une foule d'articles européens, les uns nécessaires par suite d'une longue habitude, les autres indispensables, tous d'une fabrication impossible ou du moins impraticable pour de longues années.

"L'idée qui a inspiré la nouvelle loi de prohibitions est puisée dans des sentiments de nationalité fort respectables sans doute; elle n'est autre que le développement d'un système conçu depuis quelque temps par les hommes du pouvoir et qui paraît être arrivé aujourd'hui à son époque de réalisation. Ce système a pour but d'essayer à faire vivre le pays de sa vie propre, d'utiliser ses élémens industriels, et de proscrire, pour arriver à ces fins, tout objet de manufacture étrangère. Qu'on y prenne bien garde! Avant de fermer ses portes au monde entier, qu'on regarde bien autour de soi jusqu'où les temps permettent d'avancer dans une voie si périlleuse! qu'on n'aille pas surtout se lancer à la légère dans ces théories absolues enfantées par l'égoïsme et l'ignorance économique des siècles derniers qui, en matière de douanes, prohibaient tout en s'écriant: "Périsse la nation plutôt qu'un principe!

"Par suite de ce désir de créer dans le pays une industrie nationale, le gouvernement mexicain vient de défendre l'importation d'une masse d'articles que l'étranger avait apportés jusqu'ici, moyennant certains droits protecteurs assez élevés pour qu'on ne puisse pas dire qu'il en avait le monopole.

Après ce préambule le journal passe en revue les différens articles sur lesquels frappe la prohibition. Cette prohibition a peu d'inconvénients pour la carosserie et la chapellerie qui y sont toutes deux dans un état assez florissant; mais elle est plus grave pour les meubles et les jouets; plus grave surtout pour les pianos que l'industrie mexicaine ne saurait en aucune façon fournir à la consommation. Cette industrie n'est pas plus avancée en fait de bijouterie, et l'on aurait pu sans aucun mal pour elle admettre encore la bijouterie européenne. On aurait dû surtout, suivant le *Courrier*, permettre l'introduction d'un bon nombre d'objets manufacturés de fer et d'acier; la disposition qui les frappe, portera certainement un coup fatal à l'industrie mexicaine.

"Certes parmi les nombreux articles compris dans la liste de proscription, plusieurs sont déjà établis avec avantage au Mexique; d'autres pourront entrer plus ou moins facilement dans le domaine de l'industrie nationale: mais un grand nombre, et des plus indispensables aux différens métiers, ne sauraient jamais être fabriqués dans ce pays. Pour n'en citer que quelques exemples, nous parlerons des vis, des limes, des scies. Une seule maison en France, la maison Japy frères, à Hérimoncourt, département du Doubs, a le monopole de la fabrication des vis; l'Europe continentale, et même l'industrieuse Angleterre, sont tributaires de cette immense manufacture dont l'établissement a coûté des millions; ce monopole indique suffisamment, par le temps de concurrence industrielle qui court, la difficulté de la fabrication de cet article et l'impossibilité d'en doter la république mexicaine.

"En prohibant *tous les outils* nécessaires aux arts et métiers, en défendant l'importation des élémens les plus indispensables à toutes les fabrications, on aura pour résultat certain, au lieu de créer une industrie nationale, comme on en avait la patriotique pensée, de l'arrêter, brusquement dans ses premiers développemens et de l'étouffer d'un seul coup, dans son berceau."

A ces observations dont nul ne saurait contester la convenance et la valeur, le *Courrier* ajoute quelques considérations plus générales et non moins fortes:

"Cependant toutes ces dispositions relatives aux prohibitions peuvent être défendues plus ou moins spécieusement........ Mais il existe dans le décret d'autres dispositions que repoussent la légalité, la justice, l'honneur national, et qui n'ont pu être inscrites que par suite d'une étrange préoccupation. Nous voulons parler de ces dispositions qui donnent un terme d'un an pour la liquidation des marchandises existant aujourd'hui en vertu des lois antérieures, et prohibées pour l'avenir. Il faut que, dans le court délai d'une année, elles disparaissent des magasins ou qu'elles soient réexportées; passé ce terme, elles seront confisquées et leurs détenteurs mis à l'amende.

"S'il y a un principe d'éternelle justice et de haute moralité inscrit dans les codes de toutes les nations, c'est assurément la non rétroactivité dans les lois. La rétroactivité des lois ne peut s'allier avec la justice, ont dit les législateurs et les publicistes les plus accrédités. Si ce principe est d'une application rigoureuse dans les lois civiles, à plus forte raison il doit conserver toute sa pureté dans les lois des finances. Voyez combien sa violation est choquante dans le cas qui nous occupe. Des marchandises sont entrées au Mexique sous la foi des traités, avec l'autorité des lois les plus solennellement promulguées; elles ont acquitté tous les droits fixes par les tarifs; elles sont, par le fait, naturalisées tout autant que les produits même du pays. Et l'on pourrait décréter que ces marchandises fussent réexportées comme si elles résultaient d'un commerce interlope ou illégal,.... Nous persistons à croire que cette disposition, sur laquelle il n'est pas besoin de s'étendre davantage, est le fruit d'une distraction, et qu'elle sera révoquée par le bon sens et la haute moralité des hommes d'état qui gouvernent la République."

L'insuffisance du délai de quatre mois pour la mise à exécution du décret est aussi mise en relief par le Courrier; ce délai expose nécessairement l'expéditeur à d'énormes frais sur lesquels il ne devait pas compter. C'est en quelque sorte une surprise légale dont on le rend victime.

"D'autres mesures dirigées contre le commerce étranger, dit en terminant le Courrier, sont encore annoncées. Tout en respectant les motifs qui font agir le pouvoir, nous ne pouvons nous empêcher de déplorer la funeste tendance du nouveau système qui paraît devoir se développer successivement contre des classes que les lois ont appelées au sein de ce pays. Les préjugés nationaux, quoique inspirés par un noble sentiment de patriotisme, sont les plus démoralisantes des faiblesses humaines; ils couvrent nos vues d'égoïsme du prétexte plausible du bien public, et rendent même les hommes les plus libéraux insensibles aux injustices qu'ils commettent envers les autres, parce qu'ils se laissent tromper par l'idée flatteuse qu'ils rendent service à la société."

Missionnaires Protestans.—Il paraît que sur les côtes de l'Afrique, dit un journal du matin, de même que dans l'Océanie, l'esprit mercantile des missionnaires protestans devient un sujet de troubles et de discordes, si l'on en juge par le passage suivant, cité par les *Annales de la Propagation de la Foi*, et extrait d'une lettre de M. Barron, vicaire apostolique des Deux-Guinées:

"La colonie de Palmas, m'écrit M. l'abbé Kelly, est dans un état de confusion difficile à dépeindre; la vie et la propriété de chacun sont en péril. Voici à quelle occasion le désordre a éclaté. Les ministres protestants avaient accaparé presque tout le commerce de la côte, au grand détriment des marchands américains. Cette rivalité devait amener des scènes déplorables.

"La boutique de la mission presbytérienne a été volée. Il était naturel d'en demander justice au gouverneur de la colonie; mais au lieu d'invoquer son autorité, le principal ministre a mieux aimé recourir à l'intervention d'un capitaine de navire américain. Celui-ci a fait saisir deux indigènes et les a emmenés à bord de son vaisseau. Aussitôt le roi et ses sujets ont couru aux armes, ils paraissent décidés à mettre le feu aux établissemens protestans. Pendant tout ce bruit de guerre, nous avons continué de visiter les malades et d'enseigner le catéchisme, sans qu'on nous ait fait la plus légère insulte. Partout nous voyions les Africains affiler leurs coutelas, tandis que le tambour de guerre ne cessait de faire entendre ses sons lugubres. On a vainement essayé de nous rendre suspects aux noirs; la calomnie est retombée sur ses auteurs, et le roi nous témoigne plus d'amitié que jamais."

Un Miracle.—Trois petites filles de Crouy-sur-Ourcq (France), s'avisèrent, il y a quelques jours, de monter sur la plate-forme de la vieille tour, percée de nombreuses meurtrières. Bientôt on vit la plus jeune, âgée de cinq ans, passer à travers une de ces meurtrières et tomber de la hauteur de vingt mètres. On s'attendait à ne relever qu'un cadavre mutilé; mais la petite aventurière n'avait qu'une légère contusion au bras et à la joue gauche. Il paraît que le vent, au moment où elle est tombée, soufflait avec violence, et qu'elle a été doucement portée [illegible]

Une maladie nouvelle.—Une peur semble dominer tous les esprits, dit Th. Gautier, la peur d'être soupçonné d'attacher de l'importance à quoi que ce soit. Aussi un auteur n'achève pas une phrase sans vous faire savoir qu'il se moque pas mal de ce qu'il dit et qu'il [illegible]